# BULLETIN MUNICIPAL ARBANATS 2022



### **ARBANATS**

Bulletin municipal 2022



# **Directeur de publication** Aline TEYCHENEY

### Rédaction

Bernard BEAUPRAT Aline TEYCHENEY Béatrice ALLEMAND Sandrine LARQUEY Cyrille MARTY

### **Imprimerie Magnier**

1 chemin de Peyrot 33210 Langon

Tel: 05.56.63.23.05 Fax: 05.56.63.51.37

pao.imprimerie.magnier@orange.fr

# SOMMAIRE

Nouveaux agents municipaux	P 3
Urbanisme	P 4
Démarches administratives	P 5
Compte administratif 2021 Section de fonctionnement Section d'investissement	P 6 P 7
Conseils municipaux	P 8
Projet solaire QENERGY	P 10
Solidarité envers l'Ukraine	P 12
Les sapins de Noël	P 13
Les illuminations de Noël	P 13
Opération forêt propre	P 14
Un tsunami à Arbanats	P 16
Vie associative	P 18
Portrait d'un Arbanatais	P 22
Un ancien combattant médaillé	P 23
Etat civil	P 24
Les numéros utiles	P 25
Ma commune, ma santé	P 25
Annuaire des entreprises	P 26



### Pour tous renseignements

Mairie Arbanats Tel: 05.56.67.55.40 Fax: 05.56.67.09.39

mairie.arbanats@wanadoo.fr

### ILS ONT REJOINT LES SERVICES MUNICIPAUX

Vous les avez peut-être déjà croisés dans la cour de l'école, dans les rues du village ou à la mairie..."



GUILLAUME, une intégration rapide! Sa demande de mutation (pour un contrat de 20 heures) nous a permis de l'accueillir en tant que titulaire en mars dernier. Son savoir-faire, ses diverses connaissances notamment en mécanique, ses talents de conducteurs d'engins sont très appréciés.



DYLAN, contrat de 20 heures en apprentissage « espaces verts », démontre un comportement irréprochable, un désir de bien faire.

Très bien noté par son école le CFA de LA RÉOLE, nous l'accompagnerons pendant deux ans jusqu'à son CAP, en association avec la commune de VILLENAVE DE RIONS.



XAVIER en CDD, assume pour le moment, le rôle de binôme en soutien à Yann « notre ancien », conformément à la décision de la médecine du travail. Précédemment agent détaché au périscolaire, il a choisi d'intégrer le service technique, poste auquel il apporte un intérêt certain.



STEPHANIE, suite à sa mutation en septembre dernier, a bénéficié d'un poste de titulaire au périscolaire pour un contrat de 20 heures. Son engagement et ses talents artistiques font le bonheur des enfants.



SUZANNE en contrat de CDD, accomplit sérieusement sa mission auprès des enfants au moment de la pause méridienne et de la garderie.



MANON en contrat de CDD, accomplit sérieusement sa mission auprès des enfants au moment de la pause méridienne et de la garderie.



**CHRISTELLE**, a tout d'abord été accueillie au service administratif pour effectuer un stage de reconversion professionnelle. Séduits par son aptitude à apprendre et sa volonté de servir, nous lui avons proposé un poste à mi-temps en tant que titulaire. Temps de travail qu'elle partage désormais avec la commune de LANDIRAS.

### **URBANISME**

### LES INFRACTIONS AU CODE DE L'URBANISME SONT DES DELITS...

L'obligation de constater les infractions : Article L 480-1 du Code de l'urbanisme :

« Lorsque l'autorité administrative a connaissance d'une infraction d'urbanisme, elle est tenue d'en faire dresser procès-verbal ».

Les infractions aux règles de procédure (ou règles de forme) sont les plus constatées ainsi que les règles de fond locales et recouvrent par exemple :

- L'exécution de travaux en l'absence de tout dépôt de demande de déclaration ou autorisation administrative (défaut de déclaration préalable, défaut de permis de construire)
- L'exécution de travaux malgré un refus opposé par l'autorité compétente
- Les règles édictées par les PLU
- Les règles relatives à la protection des espaces naturels sensibles

### **POUR RAPPEL**

Confronté régulièrement à ces points particulièrement importants, le conseil municipal réuni en séance publique le 9 décembre 2021 a voté à l'unanimité pour :

- L'obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture (le règlement du PLU définit des règles au niveau de leur composition et d'une hauteur ne devant pas excéder 1,60 m
- L'obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement dans le respect des règles d'urbanisme figurant au PLU, et ce, au-delà des projets situés dans la liste limitative des protections prévues par le Code de l'urbanisme
- L'obligation de dépôt de permis de démolir pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

Les personnes concernées par ces éventuelles infractions (extension de bâtiment, piscine, clôture, abri de jardin...) sont invitées à contacter le service urbanisme de la mairie **dans les plus brefs délais** afin de régulariser les travaux en cours et/ou terminés.

La non-conformité et/ou l'absence de déclaration seront sanctionnées après le passage de notre service instructeur qui sera chargé de dresser le procès-verbal de constatation pour suites judiciaires.



### **DEMARCHES ADMINISTRATIVES**

### Nouvelle procédure de paiement

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Trésorerie de LANGON a été transférée à LA RÉOLE.

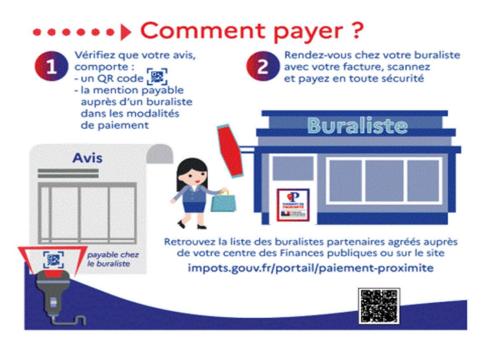
Afin d'éviter des déplacements éloignés, les Finances Publiques ont créé un nouveau service de « paiement de proximité ».

Vous pourrez ainsi régler vos avis d'impôts, vos amendes, vos factures de cantine, de crèche ou d'hôpital dans des bureaux de tabac partenaires de la Direction Générale des Finances Publiques.

**Quel montant**: Vous pourrez régler en espèces, dans la limite de 300 € ou par carte bancaire, dans la limite de 300 € uniquement pour les avis d'imposition, (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxe foncière).



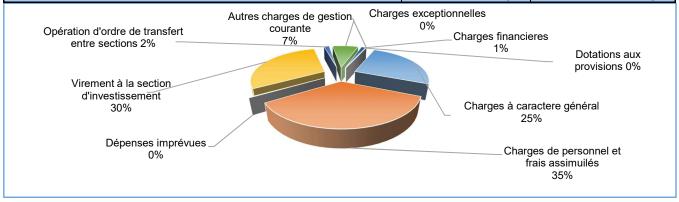
<u>ATTENTION</u>: les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes



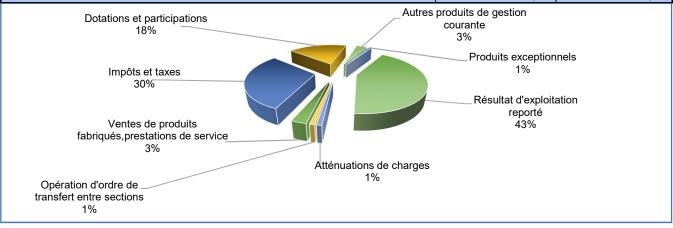


# **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget cumulé	Réalisations
11	Charges à caractère général	335 255,56	244 692,58
12	Charges de personnel et frais assimilés	463 912,00	381 746,72
22	Dépenses imprévues	3 000,00	
23	Virement à la section d'investissement	400 000,00	
42	Opération d'ordre de transfert entre sections	20 246,36	20 246,36
65	Autres charges de gestion courante	99 629,11	88 436,21
66	Charges financières	16 700,00	16 001,66
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	
68	Dotations aux provisions	110,00	108,54
TOTAL DEPENSES		1 339 853,03	751 232,07

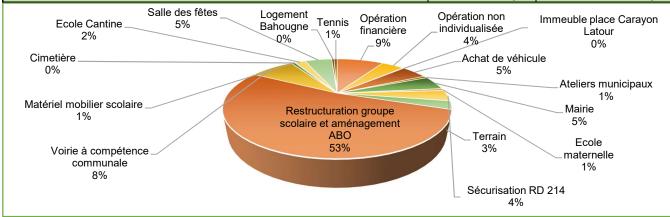


RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget cumulé	Réalisations
2	Résultat d'exploitation reporté	572 977,38	
13	Atténuations de charges	12 000,00	37 662,97
42	Opération d'ordre de transfert entre sections	11 963,03	11 963,03
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service	35 944,88	64 877,83
73	Impôts et taxes	404 176,00	479 472,54
74	Dotations et participations	246 058,00	253 403,62
75	Autres produits de gestion courante	45 000,15	50 047,82
77	Produits exceptionnels	11 733,59	12 320,16
TOTAL RE	CETTES	1 339 853,03	909 747,97



# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Budget cumulé	Réalisations
OPFI	Opération financière	49 528,03	45 897,42
OPNI	Opération non individualisée	23 550,00	20 837,36
104	Immeuble place Carayon Latour	1 000,00	
105	Achat de véhicule	26 400,00	26 400,00
109	Ateliers municipaux	4 000,00	3 627,28
111	Mairie	25 700,00	10 763,12
113	Ecole maternelle	4 000,00	
124	Sécurisation RD 214	20 000,00	19 073,70
121	Terrain	15 000,00	
125	Restructuration groupe scolaire et aménagement ABO	293 600,00	18 240,00
72	Voirie à compétence communale	45 000,00	33 600,00
84	Matériel mobilier scolaire	4 000,00	
93	Cimetière	250,00	
94	Ecole Cantine	11 100,00	8 007,82
96	Salle des fêtes	29 000,00	25 646,30
99	Logement Bahougne	2 500,00	2 431,00
97	Tennis	3 370,00	
TOTAL D	EPENSES	557 998,03	214 524,00
Salle des fêtes			



RECETTES Chapitre	D'INVESTISSEMENT  Libellé	Budget cumulé	Réalisations
OPFI	Opération financière	547 998,03	88 158,46
OPNI	Opération non individualisée	,	50 800,00
72	Voirie à compétence communale	10 000,00	·
96	Salle des fêtes		13 022,00
TOTAL REC	ETTES	557 998,03	151 980,46
Voirie à compétence			



### **EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2021**

### Séance du 10 juin 2021

Autorisation pour recours à un contrat d'apprentissage au 01.09.2021.

Une convention a été signée avec le groupement d'employeurs GE47.33 pour la mise à disposition d'un jeune en contrat d'apprentissage pour le CAP « jardinier paysagiste » à compter du 01.09.2021. Cette mise à disposition se fera pour 20 heures à Arbanats et 15 heures dans une autre commune.

### **FDAEC 2021**

La répartition du montant du F.D.A.E.C. 2021 :

- Installation clim réversible salle des fêtes
  - o montant HT : 16 000,00 € TTC 19 200,00 €
- Achat tables et chaises salle des fêtes
  - o montant HT: 4 490,10 € TTC 5 865,43 €

### Séance du 11 octobre 2021

### Vente ancien véhicule technique camion benne Master B80

Un nouveau véhicule technique, un Renault Master benne, a été acheté.

Le concessionnaire Renault a proposé de reprendre l'ancien véhicule technique, un Renault master B80 de 1995, pour la somme de 800 €.

### Emprunt pour achat véhicule et matériel techniques

Un emprunt pour financer l'achat du nouveau Renault master benne, du tracteur épareuse et de la cuve fioul sera souscrit auprès du Crédit agricole pour un montant de : 50 800 €

Modification règlement cimetière et tarif plaque identification des défunts pour jardin du souvenir Mise à jour du règlement du cimetière : la plaque pour l'identification des défunts sera délivrée exclusivement par la mairie et l'inscription (nom de famille, date de naissance, date de décès) sera aux frais de la famille. Le prix d'achat de cette plaque pour le jardin du souvenir est fixé à 20 €.

### Règlement salle des fêtes

Un nouveau règlement pour la salle des fêtes sera applicable à compter du 14.10.2021, avec notamment les tarifs ci-dessous :

- Prix location personne habitant la commune : 250 €
  - o 100 € encaissés lors de la réservation
  - 150 € encaissés après la réservation
- Prix location personne extérieure à la commune : 500 €
  - o 100 € encaissés lors de la réservation
  - o 400 € encaissés après la réservation

### Location illuminations de Noël

Les illuminations de Noël habituellement posées sur la RD 1113 ne fonctionnant plus, la société DECOLUM a été retenue pour la location sur 3 ans, de 15 motifs pour un montant de 4 071 € HT soit 4 885,20 € TTC.

### **EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2021**

### Séance du 9 décembre 2021

### Tarifs cantine 2022

A l'unanimité, les tarifs de la cantine scolaire de 2021 sont reconduits pour 2022 soit :

- 2,61 € pour les familles ayant 1 ou 2 enfants scolarisés à l'école d'ARBANATS
- 2,35 € pour les familles ayant 3 enfants scolarisés à l'école d'ARBANATS
- 4.95 € pour les adultes

### Tarifs accueil périscolaire 2022

A l'unanimité, les tarifs de l'accueil périscolaire de 2021 sont reconduits pour 2022 selon les tranches du quotient familial soit :

De 0 à 400 € / mois : 0,55 € la ½ h
De 401 à 600 € / mois : 0,57 € la ½ h
De 601 à 850 € / mois : 0,61 € la ½ h
De 851 à 1250 € / mois : 0,64 € la ½ h
De 1251 à 1500 € / mois : 0,66 € la ½ h
A partir de 1501 € / mois : 0,68 € la ½ h

Obligation de dépôt d'une déclaration préalable à l'édification d'une clôture Le règlement du PLU définit des règles concernant les clôtures au niveau de leur composition et une

hauteur de 1,60 m doit être respectée.

Obligation de dépôt d'une déclaration préalable pour les travaux de ravalement Obligation de déclaration des travaux de ravalement de façades à déclaration préalable sur l'ensemble de la commune dans le respect des règles d'urbanisme figurant sur le Plan Local d'Urbanisme, et ce, au-delà des projets situés dans la liste limitative des protections prévues par le Code de l'urbanisme. Le règlement du PLU définit des règles concernant le traitement des façades qui doit être respecté.

### Obligation de dépôt de démolir

Obligation du permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction.

### **Motion financement LGV**

Il est fait part aux élus de la motion prise par la CDC de Montesquieu contre le financement de la LGV. Il est notamment indiqué qu'il est dommage de financer ce tracé au détriment des petites lignes de proximité existantes. Les élus encouragent toutes les personnes pour lesquelles la fermeture de la gare et/ou la suppression de lignes pourraient poser des problèmes, à faire un courrier de réclamation dans ce sens à la mairie qui le transmettra à la CDC Convergence Garonne.

### PROJET SOLAIRE FLOTTANT DU « MOUCHIT » Société QENERGY



Afin de répondre à vos interrogations et pour éviter tout amalgame, nous avons demandé à la société QENERGY (anciennement appelée RES) de faire une présentation succincte du dossier concernant le réaménagement de l'ancienne gravière GSM en centrale solaire.

**Pour rappel**: Ce dossier concerne des parcelles dont certains propriétaires sont des Arbanatais mais aussi des personnes résidant hors commune ou hors département. Ce projet n'est pas communal, **il est bien d'ordre privé.** 

Bien évidemment, les élus ont été prévenus de cette étude et ont travaillé en amont avec les responsables de cette société. Nous avons d'ores et déjà fermement posé nos conditions afin que la commune retire un maximum de positif, en termes d'accès, de rénovation de voirie, mais aussi bien évidemment, de respect environnemental. Toutes nos exigences seront consignées dans un cahier des charges signé par tous les intervenants.

Ci-dessous, l'article proposé par la Société **QENERGY** 

La société **QENERGY**, acteur de premier plan sur le marché des énergies renouvelables en France propose de développer un projet solaire flottant sur la commune, au droit de l'ancienne carrière de GSM.

### Vue satellite du site





### Pourquoi développer un projet solaire flottant sur le site de l'ancienne gravière ?

- Un bon ensoleillement permettant la production d'électricité verte à faible cout
- Une implantation sur un plan d'eau issu d'une ancienne activité d'extraction de matériaux, sans conflits d'usages, éloigné de toute habitation et limitant la consommation d'espace au sol
- Un projet d'insertion paysagère et pédagogique prévoyant des infrastructures à destination du public permettant une valorisation des abords de ce site en interface avec la Garonne.

### Les étapes à venir

Le projet est en phase d'étude, des inventaires de la faune et de la flore sont en cours depuis le printemps 2021.

Le dépôt du permis de construire est prévu d'ici la fin de l'année 2022. Suite à cela une année d'instruction par les services de l'état sera nécessaire. L'obtention du tarif de vente de l'électricité et le financement du projet prendront ensuite encore environ 1 an, suite à quoi le chantier pourra débuter. L'ensemble de ces étapes mène à une date prévisionnelle de mise en service pour l'Automne 2025.

### PROJET SOLAIRE FLOTTANT DU « MOUCHIT » Société QENERGY (suite)



### Le projet envisagé

Le projet proposé sera composé de panneaux solaires disposés sur des flotteurs et qui seront ancrés soit en berge soit au fond de lac. Les panneaux seront assemblés sur une aire de montage puis glissés dans l'eau pour être disposés en îlots sur le plan d'eau. Des bâtiments techniques permettant de transformer le courant produit par les panneaux en courant alternatif et de rebasculer l'électricité sur le réseau public de distribution seront prévus sur les berges.

La puissance produite pourrait être de 10 à 15 MWc<sup>1</sup>, soit l'équivalent de la consommation d'électricité d'environ 7 800 personnes (chauffage inclus). Le projet permettrait d'éviter l'émission d'environ 500 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.







Pour toutes questions
Marlène POTEE
Cheffe de Projets Solaires, France

Marlene.potee@qenergyfrance.eu



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'unité MW crête désigne la puissance électrique maximale pouvant être produite par les cellules dans des conditions standards.

### **SOLIDARITE ENVERS L'UKRAINE**



Collecte de médicaments pour l'Ukraine

Le 11 mars, une collecte de médicaments pour l'Ukraine a été organisée par Mme Gina MILLAS, avec l'aide de Véronica PIVA, Marie-Noëlle LAMBERT, Christine RIMAUD et Nicole DE COSTER.

Cette initiative a montré la solidarité des Arbanatais qui sont venus nombreux à l'Espace Associatif pour déposer des médicaments, produits d'hygiène, produits pour bébés et pansements.

Le camion de la commune conduit par un adjoint a été nécessaire pour acheminer tous les dons soigneusement sélectionnés et rangés dans d'innombrables cartons vers le dépôt de l'association UKRAINE SOLIDARITÉ situé à la Société Civile de LORMONT.

Merci à tous pour cette belle mobilisation!

Collecte de médicaments pour





### QUE SONT DEVENUS LES SAPINS DE NOEL?

Après avoir été chargés sur le camion par les employés communaux, ils ont été emmenés au parc animalier du sud-Gironde situé à Landiras pour nourrir les bêtes et en particulier les chèvres et les lamas qui en sont très friands.

Voici ce qu'ils sont devenus après un passage dans l'enclos des chèvres...







### **DECORATIONS RECYCLEES**

Vous avez pu constater que de nouvelles décorations lumineuses ont été installées pour les fêtes de Noël. Que sont devenues les anciennes ?







Après avoir été récupérées et transportées en camionnette jusqu'au collège St-Genès Lasalle de TALENCE, elles ont été déchargées puis triées par les élèves membres de l'association HAKUNA MATATA.

Chaque composant (câble électrique/ gaine plastique / support métallique...) a ensuite été vendu afin de récolter des fonds au bénéfice d'autres établissements Lassaliens dans le monde. Grace aux dons récoltés, les 20 terminales qui travaillent sur ce projet depuis 3 ans, se rendront au mois de juillet 2022 à BUTARE au RWANDA. Leur objectif est de rejoindre le Centre INTIGANDA, «institution sociale de l'église catholique qui vient en aide aux enfants de la rue » pour les aider à construire un poulailler.

### **OPERATION FORET PROPRE**

Ce samedi 02 avril a eu lieu l'opération foret propre sur les communes d'ARBANATS et de VIRELADE.

A l'initiative du conseil municipal junior d'Arbanats les deux communes ont œuvré ensemble pour renouer avec cette tradition annuelle, de nettoyer la forêt des dépôts sauvages laissés par des pollueurs irréductibles.

Pour cette belle action, nous avons pu compter sur nos amis les chasseurs pour mener, guider et sécuriser les différents groupes de participants sur les chemins forestiers qu'ils avaient repérés et tracés préalablement.



Au petit matin, malgré le froid et la météo incertaine, 108 participants adultes et adolescents dont nos jeunes juniors élus, avaient répondu présents à l'appel de la forêt. Afin de couvrir l'ensemble forestier, huit groupes ont été formés.

Chaque groupe avait pour guide : un chasseur muni d'un talkie-walkie et un chauffeur pour ramasser les déchets trouvés sur leur chemin.









Quatre heures après, le bilan de notre collecte est tombé : 4.980 KG de déchets sauvages ramassés et amenés à la déchetterie de VIRELADE.

Il faut savoir que le traitement de tous ces déchets (pneus, verre, plastiques, gravats, cannettes en tout genre...) aurait représenté un coût non négligeable aux deux communes si le service de gestion des déchets « la COVED » n'avait pas accepté de les prendre à sa charge, en soutien de notre action éco-citoyenne.





### **OPERATION FORET PROPRE (suite)**

Par chance, 3 dépôts sauvages ont pu être identifiés sur la commune de VIRELADE qui donnera suite à une verbalisation de 750 € chacun.

Après l'effort, est venue l'heure de faire ripaille. C'est dans la cour de l'école de VIRELADE que nous nous étions donnés rendez-vous, pour partager un apéritif et de délicieuses grillades offertes par la société GSM.









A la fin de cette journée, tous et toutes étaient repus les victuailles impatients de se retrouver pour d'autres festivités.

élus d'ARBANATS Les « petits et grands » sont ravis du bon déroulement de cette journée.

En plus d'avoir redonné bonne mine à notre forêt, nous avons eu le plaisir de partager un moment de convivialité et de proximité qui nous a tant manqué ces dernières années.





Merci aux élus juniors d'ARBANATS qui s'investissent pour la commune, à tous les chasseurs de l'association « NEMROD » pour leur participation, aux administrés des deux communes venus nombreux et enfin à la COVED et à la « GSM » d'avoir sponsorisé notre action « opération forêt propre 2022 ».



C'est avec plaisir que l'on vous donne RDV dans un an, pour une autre « operation forêt propre ».

### **UN TSUNAMI A ARBANATS**

À la veille des vacances de Pâques, une vague de plusieurs mètres de long, en partance de l'école d'Arbanats a défilé dans les rues de notre belle commune. Tous les témoignages ont décrit une vague d'allure modérée, circonscrite et caractérisée par des animaux marins de diverses formes et couleurs. Cette vague n'a fait aucune victime ou dégâts grâce à une organisation rigoureuse, à la participation de l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et périscolaire et à la présence de certains parents d'élèves.







Vous l'avez compris...le tsunami dont il est question n'est autre qu'une métaphore pour décrire le carnaval de l'école, qui a eu lieu le jour du 1<sup>er</sup> avril.

Cette année le thème choisi était celui « des poissons et des animaux de la mer ». Pour l'occasion, les enfants de l'école étaient vêtus de costumes tous plus colorés les uns que les autres et d'une réalité incroyable. L'équipe pédagogique avait opté pour un déguisement fait « maison » à partir de matériau recyclé : filet de tennis usagé et customisé de petits poissons pour donner le change.

En début d'après-midi toutes les classes se sont réunies dans la cour de récréation pour aller défiler sur un petit périmètre entre l'école et le bourg du village. Les témoins de ce défilé ont parlé d'une onde marine festive, joyeuse et dynamique.













### **UN TSUNAMI A ARBANATS (suite)**



Afin d'accompagner et de sécuriser le déplacement de notre petite vague aquatique, certains parents se sont portés volontaires tout en jouant le jeu du déguisement et de la mise en scène. Une belle façon d'amuser les plus petits et de se laisser aller à la féerie du moment, de l'enfance et du jeu.

Une fois le défilé terminé et de retour dans la cour de l'école, toutes les classes ont formé une farandole en musique pour présenter leurs costumes. En accord avec le théme aquatique, les maternelles ont ainsi défilé sur la musique du « petit poisson dans l'eau » et les plus grands sur celle « de la sardine ».







A l'issu de tous ces efforts, les enfants ont eu le plaisir de déguster gâteaux, bonbons et jus de fruits offerts par l'école et la mairie.







Et enfin, c'est sous une pluie de confétis que s'est achevée cette belle après midi. Quand l'heure de fin a retenti, c'est la tête pleine d'histoire, le cœur rempli de joie et les poches de bonbons que les enfants ont rejoint leur maison à la veille des vacances de Pâques.

### **FOYER MULTI - LOISIRS**



Après une longue période difficile le forum des associations a lancé la reprise des activités au Foyer multi-loisirs.

 L'atelier couture s'anime tous les mardis autour de Francine qui, par ses conseils éclairés, ses compétences et sa bonne humeur assure un vrai moment de détente à toutes les participantes. Mais on y vient aussi pour créer, avancer un ouvrage ou simplement échanger des idées.

### Pour rappel : le mardi de 16h30 à 19h30 à l'espace associatif.

Le Foyer a participé au temps fort que fut le Téléthon de décembre.
 Avec la vente des bottes de Noël réalisées justement par l'atelier couture, la recette a rejoint la collecte collective.

### Deux sorties ont déjà eu lieu :

- La découverte du « Monde merveilleux des couleurs » au parc bordelais : très belle soirée dans un décor féerique et plein de poésie
- Une soirée théâtre à La Forge de PORTETS : salle comble comme toujours pour une pièce très rythmée « La part des anges ».
- Une soirée au théâtre du Trianon à BORDEAUX, le 29 avril, pour applaudir la pièce « Les hommes viennent de mars, les femmes de Vénus »

D'autres manifestations auront lieu dans les mois à venir :

- Une journée touristique à COUTHURES sur GARONNE le **jeudi 12 mai** (spectacle, pique-nique, marche au programme)
- Un repas collectif en juin clôturera cette saison.



### **MUSIQUE AZIMUT**

Musique Azimut, association créée il y a 28 ans est très discrète dans notre commune.



Pourtant, elle possède tous les atouts pour attirer les passionnés de musique à ARBANATS.

Plusieurs cours individuels sont proposés : chant, guitare, guitare basse, piano et batterie, ainsi que des cours collectifs d'éveil musical dès l'âge de 4 ans.

Séverine DUPONT en est la présidente chanteuse « Chaque année, les élèves proposent des morceaux qui leur plaisent dans des styles très variés! Les différents intervenants de l'association en choisissent une grosse vingtaine qui seront travaillés pour le spectacle lors d'ateliers mensuels gratuits! Notre but est vraiment de faire jouer les élèves ensemble quel que soit leur âge ou leur niveau musical. On vous attend donc nombreux et nombreuses pour danser, chanter et applaudir nos supers élèves lors de notre spectacle de fin d'année qui sera bien sûr gratuit, le dimanche 19 juin à 15 heures, à la salle des fêtes d'ARBANATS ».

### **CHASSE**



Repas des chasseurs du 19 mars 2022.

C'est dans une ambiance conviviale qu'une soixantaine de personnes ont pu apprécier le repas de chevreuil préparé par les chasseurs du NEMROD d'ARBANATS sous forme de terrine, en civet et aussi grillé sur des vignottes.

Après cette journée agréable, nous avons tous pris rendez-vous pour l'année prochaine.



### **PETANQUE**



Les féminines ont remporté leur première journée de championnat des clubs.



Les prochains concours se dérouleront le 14 juillet (12 heures) et un troisième concours aura lieu en septembre.

Les entrainements se font le jeudi et depuis le 22 avril, des parties à la bouteille se font tous les vendredis de 19h à 23h (pas besoin de licence pour y participer).



### **GYMNASTIQUE**



Des cours de fitness, de renforcement musculaire, de zumba chacun à son rythme et sans jugement!

Tous les jeudis de 20h à 21h

### 2 dates à retenir

### Le dimanche 22 mai

Une zumba party fitness d'une durée de 2 heures, sur le parking de l'école ou dans la salle des fêtes suivant la météo.

Il y aura de la zumba, du renforcement musculaire, du fitness....

Tout cela animé par Nadège et Sébastien.

C'est ouvert à tous à partir de 14 ans.

Auberge Espagnole, dans la foulée. L'association offrira le verre de l'amitié pour célébrer tous vos efforts!

Venez accompagnés, plus on est de fous plus on rit!



Le Samedi 3 septembre MARCHE

L'association vous propose un marché nocturne dans le bourg, à partir de 19h. Vous y trouverez de quoi vous restaurer (jambon braisé, frites, escargots, crêpes ....) et de quoi faire quelques emplettes auprès de commerçants locaux et ceci dans une ambiance conviviale et festive.

### A L'UNICHOEUR

"La chorale A L'UNICHOEUR accueille toutes les personnes qui ont envie de chanter dans un répertoire dit de "variétés" majoritairement en langue française mais pas que...... cette année nous partons au Portugal le week-end de la Pentecôte et notre programme est adapté pour faire honneur à nos hôtes, quelques chansons seront ainsi interprétées en franco-portugais.

Notre chorale se réunit tous les mardis soir pour répéter le répertoire que nous présentons aux diverses manifestations auxquelles nous sommes invités dans l'année, nous recrutons toutes les voix Soprane Alti Ténor et Basse, les hommes sont également les bienvenus, les basses et ténors sont ainsi attendus.

L'association, c'est aussi un spectacle de chant danse en individuel, duo, trio.... dit "Cabaret" que nous présentons au public de plusieurs communes de la région, cette année nous ferons 4 représentations, les prochaines sont en juin au Portugal et le 10 septembre à Paillet.

N'hésitez pas à prendre contact pour un essai ou une réservation auprès de la Présidente Christine GENIES au 06 87 22 21 49.

### CYCLO CLUB DES GRAVES

Arbanataises et Arbanatais,

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons dans les pages du journal de la commune.

Malgré le contexte sanitaire, le cyclo club des Graves a étendu son attrait sur ARBANATS et les communes limitrophes puisque cette année nous comptons 30 licenciés.



Après cette longue période, qui ne nous a pas permis de nous retrouver autour d'un repas, nous espérons que cette année 2022 soit marquée par une soirée conviviale en fin d'année.

Sportivement, lors de cette année 2021, une quinzaine de vététistes du club est allé affronter le parcours sélectif du fameux Roc d'Azur à FRÉJUS (83) où ils ont arboré les couleurs du club et de la commune.



Cette année va nous permettre de reprendre nos bonnes habitudes avec la participation aux randonnées que l'on retrouve sur le département, avec entre autre CASTRES GIRONDE, BLAYE, CASTILLON LA BATAILLE et bien d'autres...



Nous allons également prévoir, d'ici l'été, 2 déplacements hors de notre contrée.

Le week-end du 21/22 mai, nous irons à BRENGUES (46) dans le parc régional des Causses de Quercy où nous commençons à connaitre les chemins. Nous redécouvrirons cette belle vallée du

Nous prévoyons un déplacement dans l'Aude à CARCASSONNE pour la Cap Nore, le week-end du

Célé sur des parcours allant de 10 km à 90 km.

18/19 juin. Avec au choix des parcours allant de 25 km à 100 km pour les plus téméraires. En espérant avoir de belles conditions climatiques, car lors d'éditions précédentes il nous est arrivé d'avoir 3°C en haut du Cap Nore.



Nous travaillons actuellement sur l'organisation d'une demi-journée VTT ouverte à toutes et tous sur la période de septembre. Nous vous en dirons plus sur cet évènement au courant de l'été.

Et comme toujours, tous les dimanches matin vous pouvez venir partager les chemins de la Barbouse et des vallons de l'Artolie avec nous. Le rendez-vous est à 9 h au niveau de la croix au centre de la commune.

Composition du Bureau

Président : Jean-Luc MARROT, Vice-président : Ronan PHILIPPE, Secrétaire : Christophe PRUGNOLI, Vice-secrétaire : Ludovic Veissiere Trésorier : Philippe FAURE, Vice-trésorier : Eric ALLEMAND

### PORTRAIT D'UN ARBANATAIS

Stephen LIBERGE natif et résident à ARBANATS a reçu l'un des titres de « Portraitiste de France 2021 » à l'occasion du prestigieux concours des Portraitistes de France 2021 organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image (FFPMI).

Cet examen très prisé par la profession est organisé tous les deux ans, depuis 1991, par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'image. Il a pour but premier de permettre aux photographes professionnels français de mesurer la qualité de leur travail. Ce n'est pas un simple concours mais une véritable qualification et un gage de qualité.

Les titres de Portraitiste de France, Portraitiste de France Honneur et Portraitiste de France Excellence ont été décernés par un jury composé d'une quinzaine de personnalités du monde de la photographie parmi lesquels six MOF\* et cinq MQEP\*\*. Ils récompensent les photographes dont le travail professionnel en matière de portrait et de mariage répond à un ensemble de critères artistiques et techniques stricts et rigoureux.

Il y a 38 000 photographes en France, parmi ceux qui ont participé et après 5 jours de notations et 3100 photos examinées : 189 ont été reçus dont 10 Honneur et 3 Excellence. Les titres de Portraitiste de France et Portraitiste de France Honneur sont décernés pour une durée de 4 ans. Celui de Portraitiste de France Excellence pour une durée de 6 ans.

Bravo à Stephen Liberge!



Site web: adolastudio.com Tel:06 49 58 23 97

\* Meilleur Ouvrier de France \*\* Master Qualified European Photographer

### **UN ANCIEN COMBATTANT MEDAILLE**

A l'occasion de la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire du « Cessez le feu » en Algérie, après le dépôt de gerbes et la minute de silence dédiée aux soldats morts au combat, Cyrille MARTY a fait la lecture du discours de Mme la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, puis le message de la FNACA a été lu par un ancien combattant.

L'assemblée présente a chaleureusement remercié le portedrapeau. Ensuite, Aline TEYCHENEY, maire d'ARBANATS a remis une médaille à Jean-Claude ESPAGNET avec ces mots « cher Jean Claude, c'est un honneur pour moi de te remettre cette médaille qui est un gage fort de reconnaissance de la nation pour tes 27 mois passés en Algérie, pendant cette guerre meurtrière, si loin des tiens. N'oublions jamais nos anciens combattants, ni les 30 000 soldats qui ne sont pas revenus de cet enfer... »

Très ému, Monsieur ESPAGNET a prononcé quelques mots de remerciements.



Pour clôturer cette cérémonie, Madame le Maire a convié les participants à la mairie ou un petit apéritif leur a été offert.

### ARBANATS MARCHE SUR L'EAU

Saviez-vous qu'un Aqueduc souterrain de 41 km village? traversait notre Aussi surprenant qu'historique, voici son origine.

Au XIXème siècle, Bordeaux manque cruellement d'eau. Les 120000 bordelais sont limités à 3,5 litres d'eau potable par jour et par personne.

En 1878, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la ville de BORDEAUX développe l'idée de se servir à la source, ou plutôt aux sources, puisque celles de Fontbanne à BUDOS se comptent au nombre de treize.



Issue d'une grande nappe d'eau peu profonde, l'eau de ce petit village des Graves y est abondante et de bonne qualité.

Une belle idée certes, mais non sans conséquence. En effet, les lieux sont habités par un meunier, Pierre DESSANS. Au terme de deux ans de procès, il sera exproprié ce qui le plongera dans un profond chagrin.

En 1884, la ville de BORDEAUX devient propriétaire du site et lance les travaux. Le projet est confié à une entreprise montalbanaise, qui renforcée par la main d'œuvre portugaise, réalise la prouesse de construire cet aqueduc en trois ans, sans aide mécanique.

Il est inauguré en 1887. Mais la ville de BUDOS se trouve lésée dans la gestion de ses eaux. En 1890, la ville de BORDEAUX est condamnée à construire un abreuvoir à bestiaux, un lavoir et un puits pour les habitants.



maintenance

Les eaux de BUDOS partent encore aujourd'hui d'un grand bassin de captage et traversent les villages des Graves jusqu'à la station de traitement du Béquet, à VILLENAVE D'ORNON.

Le tracé est invisible en surface, mais la quarantaine de regards ressemblant à des chapelles permettent de l'identifier. Ceux-ci sont interdits au public et totalement sécurisés. Ils sont réservés aux techniciens de Suez Eau France, à qui la collectivité a confié le service de distribution, afin d'en assurer l'entretien.

Au gré pente douce de 0,1 millimètre par mètre, l'eau voyage

36 heures avant d'arriver à destination au rythme de 30 000 mètres cubes par jour.

Cette construction hors norme est une preuve de plus que si nos villages ont besoin de la Métropole bordelaise, la réciproque n'en n'est pas moins vraie...



### **ETAT CIVIL 2021**

### Ils sont nés....

1er janvier : Liam, Jean, Eric FAURÉ BOUMAZA

10 janvier: Malone, Marcel PONGE

18 janvier : Lissandro, Fernando, Bruno BABIN 26 février : Ethan, Michel, George ADAGI 12 avril : Théo, Antonio, Coraldo RAVAT

9 mai: Harmony RAULT

27 juillet : Chloé, Candice NIBAUT

22 août : Soline, Marie JARDEL BOURSET 2 octobre : Manao, Virgile, Romain YGORRA

19 octobre : Anélys, Julia MARRASSÉ

29 octobre : Jade, Marie, Maryse LAURETTE

7 novembre : Quentin, Jacques, Jean-Michel BERNON 12 novembre : Camilo, Pedro, Didier SEGUIN ESQUES

30 décembre : Victorien LEMASSON



### Ils se sont mariés....

5 juin : Jean-Baptiste HEGOBURU et Kelly VITORINO NOBRE

25 juin : Clément SCHUCK et Solenne Vinciane COMBES

26 juin : Rémi LARTIGUE et Lucie TURPAULT

17 juillet : Jimmy, Michel COUSTÈS et Maggy KEMPSKI 14 août : Steven, Guy RAVOISIER et Sandy BÉNARD 14 août : Hugo, Simon DUBOS et Maëliss FRISARI

4 septembre : Daniel, Robert NGO-VAN et Christine, Valérie, Odette, Danielle

MAROY

### Ils nous ont quittés...

10 janvier: Marc, Pierre, Franck MEYER

17 mars : Marie, Thérèse, Henriette PASCREAU 25 mars : Marie, Madeleine, Lucette LAJOIE 10 juin : Jean-Claude, Severin BONNEFOND

27 juin: Jean, Jules RIFLADE

30 septembre : Josiane, France, Mireille CASSAND

13 octobre : Fawzi BOUAMRANE 2 novembre : Jeanne MARZAC

25 novembre : Francis, René STROHNER 17 décembre : Annie, Marie SIMONIN 17 décembre : Hervé, Bernard BEDOURET





### LES NUMEROS UTILES

Mairie Arbanats : 05 56 67 55 40 Agence Postale : 05 56 67 20 14 La poste (service client) : 3631 Ecole primaire : 05 56 67 02 74 Cantine scolaire : 05 56 67 28 74

**Sous-préfecture de Langon** : 05 56 90 60 60 **CDC Convergence Garonne** : 05 56 76 38 00 **Trésorerie de La Réole** : 05 56 61 05 68 **Transport Gironde** : 09 74 50 00 33

Electricité: 05 56 76 57 57 Gaz: 09 72 67 50 75 Eau: 09 77 40 84 08 COVED: 08 00 13 22 32

Collecte déchets ménagers : 05 56 76 38 10

**Déchetterie**: 05 56 62 56 12

Pôle emploi: 3949

Mission locales des 2 Rives : 05 57 98 09 80

**URGENCE** (médicale, infraction et péril) : 112

**POLICE / GENDARMERIE**: 17

SAMU: 15 POMPIERS: 18 URGENCE SMS: 114

(Personnes sourdes et malentendantes)

**URGENCE SOCIAL**: 115

ENFANTS DISPARUS: 116 000
ENFANCE MALTRAITEE: 119
VIOLENCE NUMERIQUE: 3018
VIOLENCES FEMMES INFO: 3919
Maltraitance des personnes âgées ou

handicapées : 3977 ECOUTE SUICIDE : 3114

**DROGUES INFOS SERVICE**: 01 20 23 13 13 / 08 00 23 13 13

**CENTRE ANTI POISON**: 05 56 96 40 80

**ALCOOL INFO SERVICE**: 09 80 98 09 30 / 09 69 39 40 20

**TABAC INFO SERVICE**: 3989 **CEID ADDICTION**: 05 56 44 84 86

**FIL SANTE JEUNES**: 3224

08 00 23 52 35

INFORMATION COVID: 08 00 13 00 00 CANCER INFO SERVICE: 08 10 81 08 21 SIDA INFO SERVICE: 08 00 84 08 00 SPA GIRONDE: 05 56 34 18 43

### MA COMMUNE, MA SANTE

« Ma Commune, Ma Santé » association ACTIOM revient en permanence dans votre mairie.

Ce service s'adresse à l'ensemble de nos habitants : actifs, retraités, artisans, commerçants, agriculteurs, étudiants, employés territoriaux, qui souhaitent obtenir une couverture santé de qualité, en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Magali FOUCHER, notre référent local, sera présente en mairie pour vous renseigner et vous accompagner de 9h00 à 12h00 aux dates suivantes :

- Mercredi 1er Juin 2022
- Mercredi 06 Juillet 2022
- Mercredi 03 Août 2022
- Mercredi 07 Septembre 2022
- Mercredi 05 Octobre 2022
- Mercredi 02 Novembre 2022
- Mercredi 07 Décembre 2022

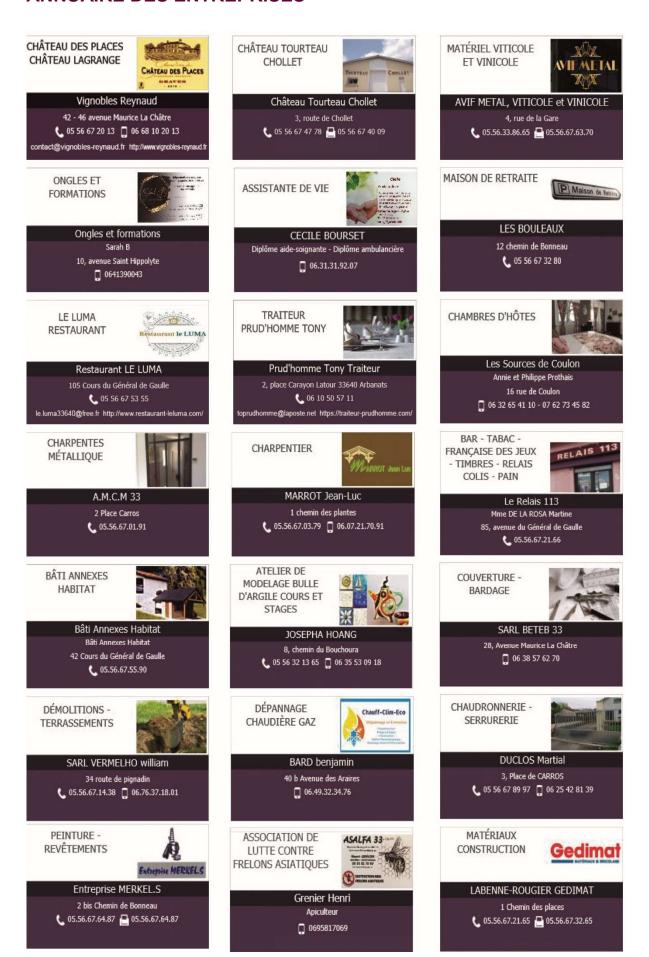
Référent: 06.78.78.05.48

Accueil Ma Commune Ma Santé: 05.64.10.00.48

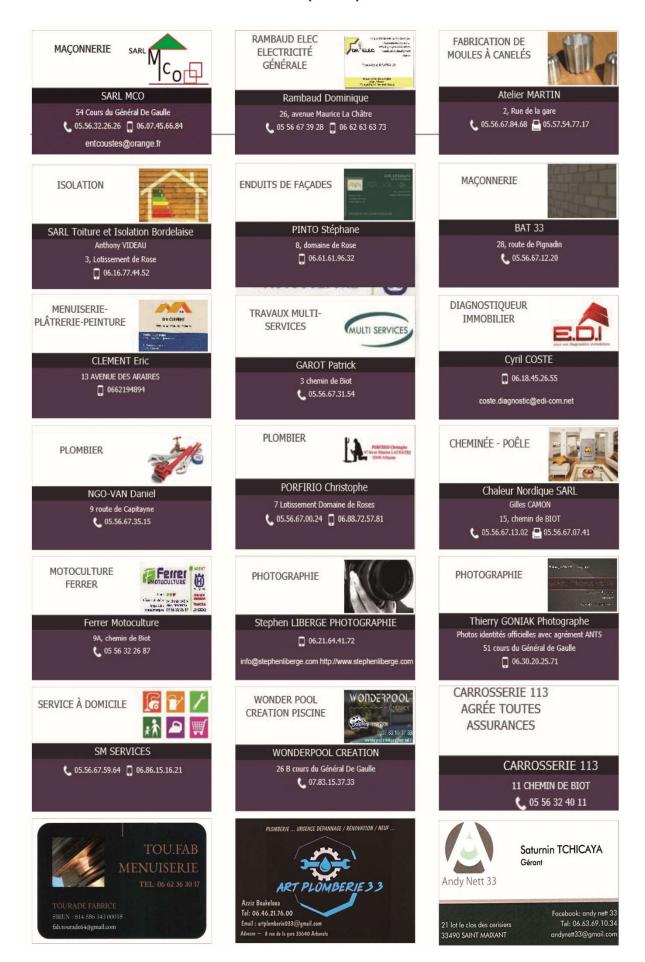
Mairie: 05.56.67.55.40



### **ANNUAIRE DES ENTREPRISES**



### **ANNUAIRE DES ENTREPRISES (suite)**



### **ANNUAIRE DES ENTREPRISES (suite)**















CAP33 est une opération impulsée par le Conseil Départemental de la Gironde et mise en place par la Communauté des Communes (CDC) Convergence Garonne. Chaque année, pendant les mois de juillet et août CAP33 propose aux 27 communes qui en ont fait la demande, des activités sportives et culturelles, principalement gratuites.

## SAISON 2022 sur la commune d'ARBANATS

La proposition d'intervention de la commission sport de la CDC est :

 le mardi matin, du 2 au 23 août de 10 à 11h30.

